

Editorial

Autor(en): **Nicodet, Marc**

Objektyp: **Preface**

Zeitschrift: **Cadastre : revue spécialisée consacrée au cadastre suisse**

Band (Jahr): - **(2022)**

Heft 40

PDF erstellt am: **17.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

Editorial



Marc Nicodet

Chère lectrice, cher lecteur,

L'information peut revêtir de multiples aspects: le langage et la terminologie employés peuvent être adaptés au public visé, tout comme peut l'être le support utilisé, forme papier classique ou version numérique, via courriel ou Web. Sans compter le plus important, à savoir la capacité à transmettre les contenus les plus variés. Ainsi en va-t-il du présent numéro de notre revue spécialisée «cadastre» où se côtoient des exposés factuels, concernant par exemple les nouvelles règles régissant le financement de la mensuration officielle (p. 13), des articles scientifiques, tel celui relatif au profil astro-géodésique du CERN (p. 16), et des comptes rendus de manifestations (p. 36).

En cette année 2022 désormais proche de son terme, l'information a également revêtu une grande importance dans notre environnement professionnel. Notre domaine «Géodésie et Direction fédérale des mensurations cadastrales» vous a notamment fait part, au moyen de circulaires et d'Express, de la modification d'instructions ou du résultat d'études menées. Nous avons par ailleurs organisé des manifestations consacrées à la mensuration officielle en septembre (cf. page 30) et au cadastre RDPPF en novembre (cf. page 33). Nous sommes intervenus lors d'événements de tiers et nos échanges ont eu pour cadre de nombreux groupes de travail (cf. article portant sur la conclusion de la consultation relative à la documentation du modèle DMAV, p. 4). Nous avons remis à jour cadastre.ch, le portail du cadastre suisse, vous avons informés des actualisations le concernant via notre liste de diffusion (Newslist) et avons aussi utilisé activement cette plateforme pour vous communiquer des informations. Dans notre revue spécialisée «cadastre», nous avons abordé les aspects les plus variés de notre domaine professionnel et nous sommes même permis d'en franchir les limites de temps à autre.

Enfin et surtout, c'est auprès de vous, chères lectrices et chers lecteurs, que nous sommes allés recueillir des informations par le biais de consultations, lors de discussions parfois animées ou à l'occasion d'entretiens bilatéraux. Cela a par exemple conduit à la décision de parler dès à présent du modèle de géodonnées de la mensuration officielle DMAV et de ne plus utiliser la terme DM.flex (cf. p. 4). Que tous ceux qui ont participé à un titre ou à un autre à ces nombreux échanges d'informations soient ici chaleureusement remerciés. Les informations que nous récoltons ainsi nous sont extrêmement précieuses.

Permettez-moi à présent d'esquisser le programme qui nous attend dans les mois à venir. S'il s'annonce chargé pour nous, il le sera également pour vous, par voie de conséquence. Les thèmes prioritaires seront les suivants:

- la révision partielle de l'OMO et de l'OMO-DDPS ainsi que l'abrogation de l'OTEMO à la date du 1^{er} janvier 2024 qui s'accompagneront de l'adaptation de nombreuses prescriptions;
- le nouveau modèle de géodonnées de la mensuration officielle DMAV, version 1.0: des manifestations régionales de formation continue sont prévues dès 2023 (p. 38);
- l'adaptation et l'extension du cadastre des restrictions de droit public à la propriété foncière (cadastre RDPPF) sont en cours; elles nécessitent des modifications au niveau de la loi dont nous vous tiendrons informés avec les moyens dont nous disposons;
- les bases légales relatives au cadastre des conduites Suisse sont en voie d'élaboration et seront soumises au Conseil fédéral l'an prochain pour permettre ensuite l'ouverture de la consultation; les informations concernant le cadastre des conduites Suisse emprunteront différents canaux;
- s'agissant enfin des informations foncières, un groupe de travail mixte (mensuration officielle et registre foncier) élabore actuellement un extrait commun qui sera mis en consultation.

Il va de soi que nous vous tiendrons informés d'autres thèmes via nos canaux désormais bien connus.

Je voudrais conclure ce bref tour d'horizon en citant Mike Fischer, un entrepreneur particulièrement novateur et débordant d'idées: «*Avec de bonnes informations, on gagne du temps et on agit mieux.*»

C'est dans cet esprit que nous nous efforcerons, en 2023 aussi, de bien vous informer, en temps utile, de la manière la plus adaptée et dans la forme voulue. Notre but est de mettre en œuvre les projets innovants en cours pour créer la base indispensable à un cadastre résolument tourné vers l'avenir, à la hauteur des attentes placées en lui.

Il ne me reste plus qu'à vous souhaiter une bonne lecture et à vous présenter d'ores et déjà, à vous et à vos proches, mes meilleurs vœux pour l'année 2023, en espérant qu'elle soit riche de nombreuses informations, aussi bonnes que positives.

Marc Nicodet, ing. géom. brev.

Responsable du domaine «Géodésie et Direction fédérale des mensurations cadastrales»
swisstopo, Wabern